

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

# BALARUC

*le mag*

mai 2021 n°69

**DOSSIER** page 9

## Thermes L'ouverture, enfin !

06

COLLABORATION  
EN FAVEUR DU  
LOGEMENT POUR  
TOUS

12

ENTRETIEN DE  
LA FRANGE  
LITTORALE

18

OUVERTURE DE  
LA MAISON  
SPORT SANTÉ

[ville.balaruc-les-bains.com](http://ville.balaruc-les-bains.com)

**BALARUC**  
LES BAINS  
source d'énergies



# CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DE BALARUC-LE-VIEUX

sur le rond point d'entrée de la zone commerciale de Carrefour, face à Grand Frais

MEDECINE - CHIRURGIE - RADIOGRAPHIE NUMERIQUE - ECHOGRAPHIE - CANCEROLOGIE  
LABORATOIRE D'ANALYSES - - HOSPITALISATION - NUTRITION ANIMALE HAUT DE GAMME

SPECIALISTE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE



Une équipe de 4 Docteurs Vétérinaires aux compétences complémentaires et de 4 assistants vous reçoit du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 19 heures, et prodigue des soins de qualité, dans une ambiance propre, non stressante et particulièrement professionnelle.

Prise de rendez-vous en contactant le **04 67 18 82 82**

Pour les urgences :  
contactez nous  
également au  
04 67 18 82 82

Avenue de Sète - 34540 BALARUC-LE-VIEUX

# Intermarché SUPER

## leDRIVE Intermarché

Ouvert  
le dimanche matin



[www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)

## BALARUC LES BAINS

Moins grand  
que la concurrence  
Moins cher

Dir. Sète Balaruc  
= PLUS RAPIDE  
= PLUS FRAIS



## L'activité redémarre

**C**ombattif et confiants, voilà en deux mots résumé l'état d'esprit de vos élus à la veille de l'ouverture de l'établissement thermal balarucois. Une ouverture pour laquelle la Municipalité et l'ensemble de la profession thermale ont largement œuvré depuis de nombreuses semaines.

Les Thermes étaient en effet, dans notre pays, les seuls établissements de santé à ne pas pouvoir accueillir du public et ce alors même que, depuis un an, la filière thermale avait mis en place un protocole sanitaire qui a largement fait la preuve de son efficacité. Aux lendemains du plan de déconfinement annoncé par le gouvernement, l'ensemble des professionnels de la filière thermale, représenté par le CNETH (conseil national des

établissements thermaux), soutenus par l'intervention d'un groupe de députés dont le député de notre circonscription, se sont mobilisés afin de s'accorder auprès du gouvernement et des autorités de santé, sur les conditions et dates de réouverture adaptées aux attentes de la patientèle, à la situation économique des professionnels dédiés au thermalisme dans chaque station et aux exigences du métier thermal.

Ainsi dans notre station, le lancement de la saison 2021 s'effectue en deux temps. Le 19 mai, ce sont le spa thermal O'balia et les boutiques de la gamme cosmétiques qui ouvriront leurs portes. Cinq jours plus tard, ce sera au tour des Thermes médicalisés. Une ouverture qui se fera en capacité restreinte jusqu'au mois de juillet prochain.

Depuis le début de cette crise sanitaire, il y a un an maintenant, vos élus travaillent d'arrache-pied pour sauver la Société Publique Locale des Thermes de Balaruc, le thermalisme balarucois et les emplois inhérents. Aujourd'hui, la reprise de l'activité annonce, pour la SPLETH comme pour l'ensemble

des acteurs économiques de notre station, un retour vers des jours meilleurs.

Pour faire face à la crise que nous venons de vivre et à ses conséquences financières, la Ville de Balaruc-les-Bains a dû revoir ses budgets et ses projets, mais avec toujours la farouche volonté de ne pas revoir à la hausse le taux des impôts locaux. Aujourd'hui, c'est avec fierté que je vous annonce que, cette année encore, nous tenons cet engagement, comme nous l'avons fait depuis 2008. C'est le résultat d'un travail acharné et quotidien mené par l'ensemble des élus de la majorité et les services municipaux. Entre confinements, fermetures des commerces, chômage partiel, de nombreuses familles subissent les effets de la crise. Il était inimaginable pour les élus Balarucois d'ajouter des difficultés aux difficultés, en augmentant la fiscalité locale. Il eut été pourtant facile pour nous, au prétexte de la crise, de revenir sur la promesse que nous vous avons faite il y a maintenant treize ans, de ne pas alourdir la pression fiscale qui pèse sur les foyers balarucois. De nombreuses communes prévoient de relever le niveau de la taxe foncière cette année, pour compenser la perte de recettes. Ce choix là nous ne l'avons pas fait et nous ne le ferons pas.

Nous redoublons d'efforts et d'imagination pour gérer au mieux les services au bénéfice de tous et de chacun d'entre vous. À la lecture de ce magazine, vous en conviendrez, même fragilisée, Balaruc évolue, Balaruc innove, avec comme objectif de préparer son avenir, notre avenir. Dans ce délicat exercice, je sais pouvoir compter sur vous. Car c'est ensemble que nous entendons sortir de cette crise.

**Gérard Canovas,**  
maire de Balaruc-les-Bains.

### 4 le portfolio

### 6 l'actu en bref

- > Le CCAS
- > Logement pour tous
- > Tranquillité publique
- > Pré-inscription scolaire
- > Vigilance sécheresse

### 9 dossier

#### 10 Thermalisme

- > Lancement de la saison
- > Travail conjoint avec les socio-professionnels
- > Escapes thermales

#### 12 Environnement

- > Débétonnisation des cours d'école
- > Entretien de la frange littorale

#### 13 Le point sur

#### les aménagements

- > Réfection des pontons

### 14 zoom politique

### 17 vie des quartiers

- > Le débroussaillage
- > Travaux place L. Salette
- > Élus référents

### 18 côté loisirs

#### 18 Activités

- > La Maison Sport Santé
- > Saison nautique
- > Patrimoine balarucois

#### 20 Agenda

### 22 bloc-note

MAGAZINE MUNICIPAL DE BALARUC-LES-BAINS  
Hôtel de Ville - BP 1 - 34540 Balaruc-les-Bains.  
Téléphone 04 67 46 81 00. Télécopie 04 67 43 19 01.  
[www.ville-balaruc-les-bains.com](http://www.ville-balaruc-les-bains.com)

Directeur de la publication : Didier Calas, adjoint à la Communication

Rédaction, reportages, photographies et mise en page : service Communication.

Régie publicitaire : Groupe Bucerep - Toulouse / Tél. 05 61 21 15 72.

Impression et photogravure : JF Impression.  
Tirage : 6.000 exemplaires.

## 1

### À la découverte de la culture, malgré tout

Avec l'arrivée du printemps, les projets culturels fleurissent au Piano-Tiroir !

Resté ouvert aux artistes en résidence, le centre culturel a accueilli les artistes jazz Marie Nosmas, alias Bett Betty, Barbara Hammadi ET Samuel Vène, pour leur futur spectacle de théâtre et musical destiné au jeune public :

Mission Dizzy 3021.

Ce spectacle acidulé et plein d'énergie a emballé les jeunes spectateurs du centre de loisirs "Le Petit Bois" qui ont pu être accueillis, dans le respect des règles sanitaires, pour la découverte de ce spectacle en création.



### 3 Des masques pour les écoliers

La Ville de Balaruc-les-Bains a renforcé son soutien aux familles en procédant à une distribution de masques de protection lavables et réutilisables auprès des élèves des deux écoles élémentaires. Chaque petit Balarucois de plus de six ans a ainsi bénéficié de 6 masques tissus norme AFNOR catégorie 1.



### 4 Les ados planchent sur l'écriture d'une chanson

Écrire le texte d'une future chanson, voilà l'exercice auquel s'est pliée une dizaine d'ados balarucois pendant les vacances scolaires d'hiver. Ce n'est pas le premier atelier musical organisé par la Ville. Un précédent avait abouti à la création de la chanson « Les Vacances ».



### 5 Les associations se mettent au Sport Santé

Après les professionnels de la santé, le tissu associatif local a bénéficié d'une formation autour du sport santé. Objectif : l'intégration, par les clubs balarucois, d'activités physiques et sportives adaptées dans leur panel de disciplines, et ainsi être référencé par la Maison Sport Santé balarucoise en tant qu'intervenant.

## 6 Les écoliers toutes voiles dehors

Les écoliers balarucois ont repris le chemin du centre Manuréva, pour une nouvelle saison de voile dans le cadre du sport scolaire. La mise en place, depuis des années, d'un tel apprentissage permet aux enfants de se perfectionner au fur et à mesure des années, bénéficiant d'un enseignement, de matériel et d'un site de qualité.



## 7 L'économie balarucoise à l'honneur

Après la visite des Thermes de Balaruc, le Préfet de l'Hérault, accompagné de la sous-préfète, a visité les installations balarucoises de la société "Les Poissons du Soleil", une des principales écloséries de poisson de la Méditerranée. Il y ont été reçus par le maire Gérard Canovas et Philippe Balma, directeur de la société.



## 8 Une cérémonie indispensable pour la mémoire

Malgré les restrictions sanitaires, les élus ont commémoré le 19 mars dernier, le 59<sup>e</sup> anniversaire de la signature des accords d'Évian. Pour le maire Gérard Canovas « nous devons continuer inlassablement à écouter et à valoriser les témoignages, à enseigner l'histoire de la guerre d'Algérie et en expliquer les faits et les événements. »



## 2

### Des Bleus sur le sable balarucois

Ces dernières semaines, le sable balarucois accueille des sportifs de haut niveau, venus parfaire leur condition physique et sportive à Balaruc. La saison du sport sur sable a été lancée en mars avec les footballeurs français, venus préparer les éliminatoires de La Coupe du Monde. Quelques semaines plus tard, les équipes jeunes de beach handball les ont remplacés pour un stage de deux semaines.

# L'actu en bref

## Vaccination anti-Covid LE CCAS AUX CÔTÉS DES BALARUCOIS

Depuis le début de la campagne de vaccination contre la Covid19, la mairie et le CCAS apportent, leur aide, dans un premier temps, aux plus de 75 ans et aujourd'hui à tous les Balarucois éligibles à la vaccination.

La structure sociale locale s'est positionnée dès janvier comme un intermédiaire pour aider les seniors dans leurs démarches en faveur de la vaccination. Le CCAS a ainsi permis à plus de 1.000 Balarucois, à obtenir plus facilement un rendez-vous au centre de vaccination du bassin de Thau.

« Au lancement de la campagne de vaccination, face à la forte demande, les créneaux disponibles ont rapidement été pris d'assaut. Je tiens à saluer la pugnacité dont a fait preuve le personnel du CCAS, qui a œuvré pour apporter le meilleur service aux Balarucois. Le tout en plus de leurs missions quotidiennes » commente Geneviève Feuillassier, adjointe au maire en charge des affaires sociales.

Aujourd'hui, alors que toutes les demandes en liste d'attente ont pu être satisfaites, le Centre Communal d'Action Sociale poursuit cette démarche d'aide à la prise de rendez-vous numérique pour les nouveaux publics éligibles.

Permanence téléphonique du  
CCAS :  
☎ 04 67 80 79 46.



## HABITAT

# Une collaboration en faveur du logement pour tous

**Un partenariat entre l'État, Sète Agglopolo Méditerranée, l'Établissement Public Foncier et la Ville de Balaruc-les-Bains va être conclu en faveur d'une politique de l'habitat adaptée.**

Le logement constitue, depuis 12 ans maintenant, une priorité pour la Municipalité. Rendre le logement plus accessible à tous, tel est le sens de l'action municipale. Malgré cette forte volonté qui a permis à Balaruc de combler en partie le retard accumulé depuis de nombreuses années, la Ville ne remplit pas ses obligations en la matière. « La loi Duflot de 2013, impose à chaque commune de plus de 3500 habitants, de disposer sur son territoire de plus de 25% de logements locatifs sociaux » explique Angel Fernandez, adjoint au maire en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement. La commune de Balaruc-les-Bains était composée au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de 3.679 logements en résidence principale dont 470 classés logements sociaux, soit 12,78%. « Pour respecter ce quota des 25%, 449 logements supplémentaires doivent être réalisés ; des prévisions qui ont été intégrées dans le Schéma de Cohérence Territoriale du bassin de Thau validé par l'État » poursuit l' élu. Ce décalage peut s'expliquer notamment par le retard pris dans des opérations d'aménagement

comme le projet cœur de station ou celui des Nieux, qui auraient permis à notre commune d'atteindre les objectifs fixés par l'État. La Commune s'est donc vue déclarée en carence. Cette situation transfère notamment au préfet le droit de préemption urbain et double le montant des pénalités dues par la commune.

Devant cette situation, la Ville a favorisé l'émergence d'un partenariat entre l'Etat, Sète Agglopolo Méditerranée, l'Établissement Public Foncier et la Commune, afin d'établir une convention de carence. Celle-ci crée les conditions d'achat par préemption de terrains ou bâtiments pour la construction de logements locatifs sociaux associés au bailleur communautaire Sète Thau Habitat, permettant ainsi à la Ville de ne pas perdre la main sur d'éventuelles opportunités.

Un tel partenariat traduit bien la volonté de la Ville de Balaruc-les-Bains de permettre à l'ensemble de ses habitants de pouvoir se loger dans des logements décents et abordables.



## Tranquillité publique BILAN POSITIF

La gendarmerie nationale a récemment réalisé un diagnostic de sécurité sur la commune, sur l'année 2020. « Le résultat de celui-ci révèle une situation globalement satisfaisante et un sentiment d'insécurité plutôt modéré sur notre commune. Les faits de délinquance sont en nette diminution. En revanche, on constate une augmentation des signalements de violence intra-familiaux » indique Christophe Rioust, adjoint délégué à la tranquillité publique.

Pour remédier à ce phénomène, des actions de prévention sont régulièrement organisées. D'ici la fin de l'année, une journée autour de la prévention va notamment sensibiliser les jeunes Balarucois aux dangers d'internet grâce notamment à des ateliers animés par la gendarmerie.

## Pré-inscription scolaire 2021 - 2022

### EN ROUTE POUR L'ÉCOLE !

Votre enfant entre en petite section ou au CP en septembre prochain, pensez à l'inscrire à l'école, afin que la Ville prévoit au mieux ses effectifs pour l'année scolaire 2021-2022. La pré-inscription scolaire des enfants s'effectue au service des Affaires Scolaires, situé à l'espace Louise Michel. Pour les enfants scolarisés au quartier des Bains, cette démarche peut également être effectuée à l'Hôtel de Ville.

Les documents nécessaires sont :

- CNI du représentant légal,
- un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois,
- le livret de famille intégral ou l'acte de naissance de l'enfant,
- le carnet de vaccination de l'enfant.

#### Renseignements et inscriptions

Espace Louise Michel – Rue des écoles

☎ 04 67 80 71 50

✉ [scolaire@mairie-balaruc-les-bains.fr](mailto:scolaire@mairie-balaruc-les-bains.fr)

Accueil du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.



## ENVIRONNEMENT

### Vigilance

### Sécheresse

Depuis plusieurs mois, le manque de précipitations dans notre département est inquiétant, particulièrement sur les plaines et le littoral où il n'atteint qu'un tiers de la moyenne habituelle. Les débits des cours d'eau sont caractéristiques des années sèches. Une situation qui a poussé le Préfet de l'Hérault à placer notre département en vigilance sécheresse.

La vigilance doit être de mise. Économiser l'eau au quotidien est simple grâce à des petits gestes.



#### RÉPAREZ LES FUITES D'EAU

Chasse d'eau ou robinet qui fuit = 30 à 50 m<sup>3</sup> par an



#### VEILLEZ À BIEN FERMER LES ROBINETS D'EAU



#### NE LAISSEZ PAS COULER L'EAU INUTILEMENT

Privilégiez les douches courtes



#### FERMEZ LE ROBINET PENDANT QUE VOUS VOUS LAVEZ LES DENTS



#### ARROSEZ LE JARDIN LE SOIR ET SEULEMENT SI NÉCESSAIRE

et paillez le sol (copeaux...)



#### FAITES TOURNER LAVE-LINGE ET LAVE-VAISSELLE QUAND ILS SONT PLEINS ET EN MODE "ÉCO"



#### ÉVITEZ DE LAYER VOTRE VOITURE

Privilégiez les stations de lavage, lorsque nécessaire

C'est également l'occasion de rappeler la nécessité de rester vigilant lors de nos déplacements dans la nature afin d'éviter les départs de feu : ne pas jeter ses mégots ou autres objets qui pourraient causer de graves dégâts dans nos espaces naturels.



## RECHARGEMENT DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

### Ne cherchez plus la borne

Même s'il a fallu du temps aux Français pour adopter la voiture électrique, elle occupe aujourd'hui largement nos villes. De nombreux avantages poussent les conducteurs à faire le choix de passer à un véhicule électrique : maniables, silencieux, compacts et moins polluants que les véhicules traditionnels. Mais faire le choix de la voiture électrique, c'est aussi résoudre le problème de sa recharge régulière. Pour que cela ne soit plus une contrainte, une borne de recharge disposant de 2 points de charge est implantée sur le parking de la place du Mail. Elle permet aux abonnés et non abonnés, à tout moment, de faire le plein d'électricité pour leur véhicule.

Pour en savoir plus : <https://reveocharge.com/fr/>



# Les escales thermales

Cet été, embarquez pour l'expérience thermale de Balaruc-les-Bains

5 jours de soins aux thermes de Balaruc-les-Bains



OFFRE EXCLUSIVE RÉSERVÉE AUX HABITANTS DE  
SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE

OFFRE VALABLE DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOUT 2021  
Tarif exclusif pour les habitants de Sète, Agglopôle Méditerranée  
Sous réserve de disponibilités et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Escale  
« Hydro relaxante »

Escale  
« Bienfaits du dos »

**BALARUC**  
LES BAINS  
les Thermes

CURES THERMALES EN RHUMATOLOGIE ET PHLÉBOLOGIE  
MINI CURES BIEN-ÊTRE ET SANTÉ

Renseignements au 04 67 51 76 01  
et sur [accueil.reservation@thermesbalaruc.com](mailto:accueil.reservation@thermesbalaruc.com)  
[www.thermesbalaruclesbains.com](http://www.thermesbalaruclesbains.com)



# DOSSIER à la une

## THERMES

# Ouverts, enfin !



**THIERRY COURS**

Conseiller Municipal délégué  
au Thermalisme et  
PDG de la SPLETH

“

*Je tiens tout particulièrement à saluer le travail accompli par tous les collaborateurs de la SPLETH et à les remercier pour leur disponibilité, leur réactivité et leur capacité à s'adapter à un contexte complexe et incertain. C'est collectivement que nous parviendrons à surmonter cette crise inédite dans l'histoire du thermalisme balarucois.”*

Les Thermes de Balaruc accueillent leurs premiers curistes de la saison 2021, le 24 mai, après près de 7 mois de fermeture pour cause de confinement et de crise sanitaire. Une reprise de l'activité qui se fait, dans un premier temps, avec une capacité d'accueil diminuée de moitié. Avec cette réouverture des Thermes, c'est toute l'activité de la ville de Balaruc-les-Bains qui redémarre.

### EN CHIFFRES



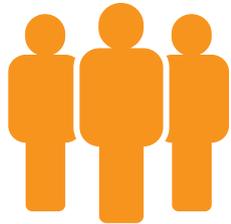
**30000**

curistes environ devraient être accueillis aux Thermes de Balaruc, d'ici à la mi-décembre.



**7**

c'est le nombre de mois que devrait compter la saison thermale 2021.



**401**

salariés travaillent aujourd'hui au sein des différentes entités de la SPLETH: Thermes médicalisés, Spa thermal O'balia, "Balaruc-les-Bains cosmétiques".



SAISON 2021

## 2<sup>ème</sup> saison tronquée

en direct

### ACCORD DE PERFORMANCE COLLECTIVE

Face à la situation économique et sociale délicate de la SPLETH, en fin d'année dernière, l'entreprise thermale a signé avec les organisations syndicales, un Accord de Performance Collective.

« Notre volonté était de préserver, dans la mesure du possible, les emplois et mettre en place des mécanismes budgétaires permettant une sortie de crise la plus efficace possible pour la SPLETH » indique Thierry Cours.

Cette procédure révisait certaines dispositions des accords collectifs, pour trois ans maximum, à savoir :

- gel de la prime d'expérience professionnelle versée annuellement à chaque salarié ;
- suppression de la prime de fin d'année et des primes d'objectifs ;
- les absences pour activité partielle donnent droit au versement de la prime d'engagement professionnelle ;
- majoration de salaire à 100% ou repos compensateur équivalent, pour les jours fériés travaillés ;
- le temps de travail passe de 213 à 218 jours par an, sans évolution de la rémunération, pour les cadres au forfait jour.

Cet accord devant être validé par chaque salariés de la SPLETH, a été refusé par 25 d'entre eux qui, de fait, ont quitté l'entreprise.

▶ A l'instar de l'année 2020, la saison thermale 2021 sera tronquée de plusieurs cures, privant la Société Publique Locale des Thermes de Balaruc-les-Bains d'une partie des 37.000 patients qui étaient attendus pour cette saison.

Le 2 mai dernier, le Conseil National des Établissements Thermaux annonçait officiellement le lancement de la saison thermale 2021 dans toute la France après près de 7 mois de fermeture en raison de la situation sanitaire. « Dans un premier temps, l'ouverture était prévue pour la mi-juin. Après une intervention de la profession auprès des autorités nationales, les établissements thermaux, dont ceux de Balaruc-les-Bains, ont pu ouvrir quatre semaines plus tôt » explique Thierry Cours, conseiller municipal délégué et PDG de la SPLETH. Une bonne nouvelle qui, malgré tout, ne fait pas totalement oublier le report du lancement de la saison 2021, prévue initialement en avril, et qui a contraint les équipes de la SPLETH à annuler 7 cures. « Tous les curistes concernés ont été joints de manière individuelle pour envisager avec eux une nouvelle date de cure à une période plus favorable. En dépit d'une certaine souplesse dans la programmation de leur cure, certains préfèrent d'ores et déjà opter pour un report de leur venue à Balaruc en 2022. »

Une situation qui retarde d'autant le retour à la croissance pour les Thermes, qui ont vu les réservations baisser de 37.000 à, aujourd'hui, environ 30.000 demandes de cure pour 2021. « Les protocoles sanitaires nous imposent, dans un premier temps, de diminuer le nombre de personnes

susceptibles d'être accueillies chaque jour au sein des thermes, limitant de fait les possibles reports de cure. Nous avons encore des disponibilités pour les mois d'été et la fin de saison. Mais la période de septembre / octobre, très prisée de notre clientèle, est depuis longtemps complète » commente Thierry Cours.

Pour faciliter les démarches de réservation, les équipes de la SPLETH travaillent sur le parcours curiste. Et le PDG de commenter « nous poursuivons la démarche entamée de facilitation des procédures de réservation. Après la création de formulaires d'enregistrement des demandes de cure en ligne, les médecins thermalistes peuvent dorénavant renseigner eux-mêmes, les soins des patients sur les outils informatiques des Thermes, facilitant l'accueil des curistes ».

Les premiers curistes de 2021 sont aujourd'hui chez nous. Et le PDG de commenter « Ceux-ci ont tant besoin de soin pour soulager leurs douleurs chroniques. Pour la SPLETH, les enjeux d'aujourd'hui et de demain sont dans l'innovation technique, la flexibilité dans l'organisation, la collaboration entre les acteurs du thermalisme de la station, en mettant au cœur de nos préoccupations le patient et sa satisfaction. C'est ce qui permettra à Balaruc-les-Bains de se réinventer et de continuer à soigner les curistes qui nous témoignent leur confiance et nous confient leur santé avec fidélité ».

Relation clientèle

## UN TRAVAIL CONJOINT AVEC TOUS LES ACTEURS DE LA STATION

▶ Pendant cette longue intersaison, un travail conjoint entre la SPLETH et les acteurs économiques de Balaruc a été mené à destination des curistes.

dire que la crise sanitaire que nous vivons depuis un an maintenant, a un impact sur la station de Balaruc-Bains dans sa globalité est un euphémisme. Avec une activité thermale arrêtée pendant près de 7 mois, c'est l'équilibre économique de tout le territoire qui est remis en question. « Nous savons que les Thermes sont le poumon économique de Balaruc » commente Thierry Cours, PDG de la SPLETH. « Tous les socio-professionnels balarucois doivent œuvrer ensemble pour que notre ville retrouve rapidement la croissance qui était la sienne avant la pandémie. » Pour ce faire, un travail a été engagé dès le printemps 2020 avec l'Office de Tourisme pour accompagner, convaincre et rassurer les curistes. Un des éléments essentiels de cette assurance est sans nul doute la charte sanitaire déployée au sein des Thermes et élargie à l'ensemble de la

station. Celle-ci a d'ailleurs été saluée par les curistes présents en 2020.

Aujourd'hui, des projets sont initiés visant à assouplir les organisations et à animer la relation clientèle, en partenariat étroit avec tous les acteurs économiques de Balaruc. « Une véritable dynamique s'est mise en place. Les équipes de la SPLETH, comme les socio-professionnels de la station, ont travaillé au quotidien pendant ces longues semaines à maintenir le lien avec nos curistes. Tous ont témoigné de la forte impatience de notre patientèle à renouer le plus rapidement possible avec les soins thermaux. Ce qui était encourageant pour nous » indique le PDG de la SPLETH.

En parallèle, des actions de prospection ont été lancées au plan national comme au plan local (cf. encadré ci-joint) pour inciter des néo-curistes à découvrir l'univers thermal balarucois.

### en complément DES ESCALES THERMALES ESTIVALES



Et si vous profitez de cet été pour découvrir l'univers thermal balarucois et ses soins naturels ?

Les Thermes proposent aux habitants du bassin de Thau de tester, pendant 5 jours, les soins phares. Un concentré de soin thermal dédié à la relaxation musculaire, articulaire pour retrouver des jambes légères.

La 2<sup>ème</sup> Escalade est, elle, plus spécifique pour se libérer des maux de dos.

Pour chaque escalade achetée, 1h de relaxation dans les bassins à O'balia sera offerte.

Renseignements :

☎ 04 67 51 76 01

✉ [accueil.reservation@thermesbalaruc.com](mailto:accueil.reservation@thermesbalaruc.com)



Une réunion avec la direction des Thermes, l'Office de Tourisme et les représentants des socio-professionnels balarucois a eu lieu, pour travailler de concert aux reports des premières cures initialement prévues pour cette saison 2021.

## DES INFOS EN DIRECT NOUVELLES ACTIVITÉS

Investis dans les enjeux de santé publique (lutte contre le développement des pathologies chroniques, l'obésité, la santé pour tous, le bien-être du sportif et le maintien de l'autonomie pour les séniors), les Thermes et son spa thermal O'balia s'engagent dans la recherche sur les bienfaits de la médecine thermale, proposant des parcours santé complet.

Un ensemble d'activités physiques et de consultations en soins complémentaires est déjà proposé aux curistes. Un programme "Équilibre et sérénité" est en cours de développement. En partenariat avec la Maison Sport Santé des programmes sur mesure sont actuellement pensés pour permettre aux personnes atteintes de la Covid19 de retrouver équilibre et sérénité.

## ÉCOLES

### Vers la débétonisation des cours

La Ville lance une étude en concertation avec le corps enseignant, qui vise à désimperméabiliser et végétaliser les cours des écoles de Balaruc.



Les nouvelles cours de récréation, c'est plus de végétal et moins de bitume. Dans cette optique, la Ville lance une étude, cofinancée par l'Agence de l'Eau. « Les

**“Apporter du végétal dans le quotidien des enfants”**

objectifs de cette mission sont multiples : étudier ce qu'il est possible de faire en termes de désimperméabilisation des sols et ainsi éviter que l'eau de pluie n'aille dans les réseaux, ramener le végétal en milieu urbain, agir pour la biodiversité et enfin sensibiliser les élèves et futurs citoyens à ces problématiques » commente Stéphane Antignac, l'adjoint au maire en charge de l'environnement et du cadre de vie. Et de poursuivre « l'ambition est de rapporter

du végétal dans le quotidien des enfants. D'un point de vue éducatif, les cours réaménagées constitueront un support éducatif sur la nature, la biodiversité et les cycles de l'alimentation et de l'eau. »

Sensibilisée aux enjeux environnementaux, la Ville souhaite s'investir plus encore sur ces thématiques afin de réduire la vulnérabilité de son territoire au changement climatique. Le projet de désimperméabilisation des cours d'écoles entre pleinement dans cette volonté. Ces espaces représentent des superficies importantes parfaitement adaptées. Très minéralisées et faiblement végétalisées, les cours d'école permettent d'envisager un potentiel d'évolution important. Le remplacement des enrobés par des matériaux drainants ou naturels, la mise en place d'une végétation adaptée au développement de biodiversité, la récupération et la réutilisation des eaux pluviales sont autant de pistes que la commune souhaite étudier.

Ce travail mené en concertation avec le corps enseignant, les représentants de parents d'élèves et les écoliers vise dans un premier temps à dresser un état des lieux dans les quatre écoles, pour comprendre le fonctionnement des équipements, préciser les besoins et les attentes des différentes parties prenantes (enseignants, écoliers, personnels d'entretien ...) et enfin définir des scénarii de ce qui pourrait être fait dans chaque école.



#### FRANGE LITTORALE

### Étudier nos pratiques d'entretien

Faire un bilan de nos pratiques d'entretien de la frange littorale, tel est l'objectif de la candidature de la Ville à l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé par l'Office Français de la Biodiversité. « Consciente de la fragilité du milieu naturel de notre lagune, la Ville questionne, avant chaque saison, les différents acteurs institutionnels (services de l'État, Syndicat Mixte du Bassin de Thau) quant à ses pratiques de rechargement des plages en sable, ainsi que sur le ramassage quotidien des algues en flottaison » indique Stéphane Antignac, élu au cadre de vie et à l'environnement. Mais toujours soucieuse de l'impact sur le milieu naturel, la Ville est dans une recherche permanente d'optimisation.

« Aussi l'appel à projet lancé par l'Office français

de la biodiversité visant à améliorer les connaissances des impacts des pressions anthropiques sur les habitats marins classés Natura 2000, nous a semblé être l'occasion de faire évaluer par des experts, les modalités d'entretien des plages » poursuit Stéphane Antignac.

Cette étude, si la candidature balarucoise est retenue, devrait durer trois ans. Elle pourrait porter sur la qualification de l'impact de l'entretien des plages sur l'écosystème et les herbiers et la mise en place d'un plan d'actions, avec éventuellement la proposition d'adaptation des pratiques d'entretien de la frange littorale.

En attendant, la Ville prépare la prochaine saison estivale, avec notamment l'ouverture au public du poste de secours dès le 26 juin et jusqu'au mois de septembre.

# Le point sur les aménagements



## ROUTE DE LA RÊCHE

La tranche 3 du réaménagement de la route de la Rêche se poursuit. Après la réfection du réseau du pluvial, place à l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement de la voirie avec le recalibrage de la chaussée, la création de part et d'autre d'un trottoir et d'une voie verte et le remplacement des candélabres d'éclairage public. Cet aménagement devrait être terminé au milieu de l'été.



## STRUCTURE PARE-BALLE POUR LE TERRAIN DE TAMBOURIN

La structure pare-balle du terrain de tambourin, endommagée par un épisode de vent fort, a bénéficié de travaux de mise en sécurité. Les filets côté lagune ont été remplacés par une clôture rigide, permettant de répondre aux contraintes du site et au jeu de tambourin.



## RÉFECTION DES ESPACES VERTS DE LA PROMENADE DES BAINS

Les espaces verts de la promenade des Bains ont fait peau neuve. Après un important nettoyage des plates-bandes et la réfection du système d'arrosage automatique, de nouveaux végétaux ont été plantés. « L'idée est d'apporter couleurs et senteurs avec des variétés qui supportent bien le climat méditerranéen et ainsi concilier fleurissement et maîtrise de notre consommation en eau » indique Stéphane Antignac, élu en charge du cadre de vie.



PROMENADE DES BAINS

## ÉTUDES POUR LA RÉFECTION DES PONTONS

En 2020, un diagnostic sécurité a mis en évidence des phénomènes de corrosion des structures porteuses des pontons de la promenade des Bains, avec pour conséquence la fermeture au public de ces ouvrages maritimes ainsi que l'interdiction d'accostage des bateaux. « Depuis, la Ville travaille, en concertation avec les services de l'État, à des solutions de réfection » indique Stéphane Antignac, adjoint au maire délégué à l'Écologie, à l'Environnement et au Cadre de Vie. « Au-delà du coût important de ces travaux, ce sont les contraintes réglementaires et les autorisations environnementales nécessaires avant le lancement de ce chantier qui ne nous permettent pas d'avancer aussi rapidement que ce que nous aurions souhaité » renchérit-il. Des études géotechniques et sédiments sont en cours. Leur résultat conditionnera les solutions envisageables pour la réfection future des pontons. « Malheureusement, les pontons de la plage resteront, cet été encore, inaccessibles au public. Nous sommes conscients du désagrément, mais il est hors de question de transgresser ces règles pour gagner quelques semaines sur les travaux » conclut Stéphane Antignac.



## en complément

### NOUVELLE AIRE DE CAMPING-CARS



Le camping municipal "Chemin des Bains" va être transformé en aire de camping-cars automatisée. « La diminution du nombre de curistes et de vacanciers nous a contraints, l'année dernière, à laisser fermée cette structure d'hôtellerie de plein air » explique Brigitte Lanet, adjointe au maire en charge du tourisme. « Pour cette nouvelle saison, nous avons souhaité transformer un des deux campings municipaux en aire de camping-cars. Nous avons réfléchi en termes de complémentarité. Lorsque le camping Pech d'Ay sera complet, des curistes séjournant en camping-car pourront être accueillis au sein de cette aire. » D'une capacité de 126 emplacements, cette aire de stationnement et de service, sécurisée et surveillée, sera ouverte 7 jours sur 7. Elle permettra également à quelques camping-caristes d'y stationner leur véhicule le temps d'aller dans les commerces balarucois. Une façon de répondre à la demande des camping-caristes et également de dynamiser ce secteur du centre-ville balarucois en lui redonnant du passage.

# conseil municipal

EXTRAITS DE LA SÉANCE DU 10 MARS 2021

## CULTURE

### Adhésion au GIP

#### « Cafés Cultures »

#### Adopté à l'unanimité

En collaboration avec la Ville ou de leur propre initiative, certains commerçants balarucois - cafés, bars, glaciers, restaurants... - sont amenés à organiser des animations de spectacle vivant. Ils font alors appel à des professionnels, rémunérés, sans pour autant les déclarer. Une réalité économique qui précarise ces publics. Pour pallier cette situation, les élus balarucois ont voté l'adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public (GIP) « Cafés Cultures ». Cet organisme permet aux cafés, bars et restaurants de salarier des artistes et des techniciens dans de meilleures conditions, grâce au soutien des Collectivités Territoriales et du Ministère de la Culture.

En adhérant à ce dispositif, la Ville de Balaruc-les-Bains bénéficie des fonds du Ministère et de collectivités territoriales partenaires. Une telle démarche permet également de dynamiser la station, via ses commerçants, en proposant davantage de spectacles vivants (chant, conte, théâtre d'improvisation, spectacle de rue, etc...).

La mise en place d'un tel dispositif

pourrait avoir d'autres effets bénéfiques comme fédérer le tissu commerçant balarucois autour de la diffusion de spectacles vivants et créer davantage de dialogue avec les services de la Ville par un accompagnement et un travail sur une programmation commune.

## CULTURE

### Partenariat avec l'ADPEP 34

#### Adopté à l'unanimité

La Ville favorise l'accès à la culture par le biais d'actions d'éducation artistique et culturelle spécifiques à destination d'un public dit « éloigné de la culture ».

Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) de la Maison des enfants "ADPEP 34" accueille un public entre 16 et 21 ans, en rupture scolaire, professionnelle et en difficultés familiales. Ses missions sont entre autres :

- Protéger, participer à l'éducation des enfants – adolescents et jeunes adultes en difficultés sociales et familiales.
- Soutenir la scolarité et l'insertion professionnelle.
- Ouvrir à la citoyenneté – la culture – la vie dans la cité.

Au vu de ces missions, des actions socio-culturelles sont envisagées autour de la construction d'un parcours théâtral qui se décline de la manière suivante :

- la pratique théâtrale et l'utilisation d'une salle d'activité du centre culturel Le Piano-Tiroir

- l'usage ponctuel du plateau du centre culturel Le Piano-Tiroir, afin de faciliter l'immersion du public bénéficiaire dans un lieu culturel

- l'école du spectateur et la venue des bénéficiaires aux programmations théâtrales du Piano-Tiroir à raison de 3 fois dans l'année scolaire

- la découverte des métiers techniques du spectacle et l'initiation à la régie son et lumière assurée par un technicien du spectacle vivant

- le développement d'actions culturelles et la participation aux projets et événements de l'établissement dans la mesure où ils répondent aux objectifs de la présente convention

- le développement des publics et l'organisation d'actions culturelles communes avec l'association Bal Ados et toutes autres structures dont les objectifs pourraient être similaires à ceux de cette convention. Celle-ci a été officiellement signée entre la Ville représentée par son élu à la Culture et le directeur de la Maison des Enfants de Sète.



## EXTRAIT DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

## FINANCES

### Adoption du compte administratif de la Ville pour l'année 2020

#### Votes : Pour : 24 ; Abstentions : 4

Réunis en assemblée plénière, les élus balarucois ont validé, le compte administratif de la Ville pour l'exercice 2020. Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	7.125.862,43 €	13.439.485,03 €
Recettes	6.923.435,45 €	16.276.334,55 €
Total	-202.426,98 €	2.836.849,52 €

### RÉSULTAT CUMULÉ DE L'EXERCICE 2020 + 2.634.422,54 €

Malgré un contexte difficile, la Ville a su amortir l'impact financier de la crise en 2020, permettant ainsi de sécuriser l'avenir et d'accompagner au mieux la reprise lorsqu'elle aura lieu.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations des conseils municipaux sur le site internet de Balaruc-les-Bains : [www.ville-balaruc-les-bains.com](http://www.ville-balaruc-les-bains.com).

TRIBUNE

## majorité municipale

*La saga de l'opposition municipale continue : Après la démission de l'ex futur maire, remplacée par Me Fradier, voici que cette dernière vient d'annoncer par courrier sa « scission » d'avec les autres élus. Nous attendons la suite.*

*Dans le dernier magazine, l'opposition égrène ses griefs envers la Municipalité : « davantage d'équité avec les salariés des Thermes », alors que les élus mettent tout en œuvre pour sauvegarder les Thermes et l'emploi, malgré cette terrible crise pour l'activité thermale. Elle dénonce un « matériel couteux pour l'entretien des plages ». Il s'agit là d'un tractopelle...Faudrait-il nettoyer les plages à la main ? et pour cela embaucher du personnel ? A-t-elle une idée du coût que cela engendrerait ? Propos irréalistes qui reflètent la méconnaissance totale du sujet.*

*Elle poursuit, en demandant « davantage de précautions dans la gestion des finances de la Ville » : qu'elle soit rassurée ! les élus n'ont pas attendu ses recommandations. Un travail colossal a été mené par la municipalité, et les services de la Ville, pour redéfinir les priorités d'investissements et geler provisoirement ce qui peut attendre, afin de tenir compte d'un budget fortement diminué.*

*L'opposition dénonce « les investissements dans la branche cosmétique », alors même qu'il y a quelques mois elle reprochait le manque de diversité dans l'économie balarucoise ! L'investissement est à la base de toute activité économique, et ceux d'aujourd'hui sont les garants du succès de demain : la municipalité se prépare à la sortie de crise - même si l'exercice est difficile - et on le lui reprocherait si elle ne le faisait pas. Elle réclame « davantage d'entretien des infrastructures de la ville » L'opposition manifestement ne lit pas tous les documents qui lui sont fournis, et qui mentionnent précisément Le plan d'aménagement, de réfections, de constructions à venir dans notre Ville. Elle poursuit ses reproches en réclamant « davantage de solidarité avec les Associations », comme si la Municipalité, les ignorait ! Alors même qu'elle a impulsé à Balaruc un tissu associatif très dense, que beaucoup de villes nous envie. Des associations, bien sûr, impactées fortement par la crise, mais qui pourront compter à nouveau sur la Ville, dès la reprise.*

*Enfin, lors du dernier conseil municipal, l'opposition « condamne la création de logements sociaux », et avoue sa préférence de paiement des amendes (qui vont crescendo) pour non-respect du quota de logements sociaux imposé par la Loi. Tous les jeunes balarucois, les personnes seules avec enfant, les personnes âgées, qui représentent plus de 90% des demandes de logement, apprécieront cette posture égoïste.*

*Tous ces reproches, en fait, expriment une stature politique qui vise à s'opposer pour s'opposer. En ces temps extrêmement difficiles, nous aurions aimé un peu de solidarité, voire des propositions constructives, plutôt que ce chapelet de reproches démagogiques. Ce n'est pas avec des incantations que l'on prépare l'avenir, mais avec des actes forts, et la municipalité y travaille.*

### Les élus de la majorité municipale

## opposition municipale

*Lors de la campagne électorale, la liste Balaruc Autrement alertait les Balarucois sur le très haut niveau d'endettement de la ville par habitant et sur les risques à s'endetter davantage par le biais de projets d'aménagements démesurés, en partie inutiles et très coûteux, surtout dans la perspective d'une possible baisse de l'activité thermale.*

*Bien sûr, à cette époque nous ne pensions qu'à l'impact qu'aurait un déremboursement partiel des cures à compter de fin décembre 2022, puisque c'est à cette date que prendra fin la convention qui nous lie avec la Sécurité Sociale. Mr Canovas, sur un ton théâtral, nous répondait : « il est honteux de faire peur aux Balarucois ! Balaruc est une ville riche !!! ». Beaucoup s'en souviennent. Et puis le Covid 19 a surgi et nous a frappés par surprise. De façon plus violente que le danger que nous redoutions, et qui nous menace encore. Ce virus a porté un coup terrible non seulement aux Thermes, mais à toute l'économie locale. Aujourd'hui, le discours en Mairie a changé. La majorité reconnaît timidement que nous sommes au bord du gouffre, et l'opposition, comme bon nombre de nos concitoyens, s'étonne qu'il ait suffi d'une seule année difficile pour vider les caisses d'une ville « riche ». Mais croyez vous que cette situation inquiète notre édile ou l'incite à la prudence ? Pas du tout !*

*Fort d'un score de 70% qu'il claironne à tout va (en fait: 2323 votes en sa faveur sur 6205 inscrits) et qu'il confond avec une « carte blanche », il s'obstine dans ses projets de construction et sa politique de surendettement. Qu'importe qu'il se soit trompé sur les perspectives de reprise de l'activité thermale, et donc sur le budget 2021 de la Ville sur lesquelles il s'était basé: il veut la Fiau, il la fera ! Qu'importent ses promesses « vertes » détaillées dans son « Pacte pour la Transition » (Nr 9: Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire) : il veut sa ZAC, il la fera ! Tant pis pour les commerçants du centre ville qui se sentent abandonnés et trahis, et en avant pour le grand massacre environnemental. Bienvenue aux immenses parkings goudronnés, aux hangars hideux symboles d'un modèle économique dont plus personne ne veut. Enfin, qu'importe le déficit chronique de la branche cosmétique qui plombe les comptes de la SPLETH : il veut ses crèmes, il les aura !*

*Mais sachez bien, chers concitoyens, qu'à la fin, c'est nous qui paierons la note.*

**Catherine Azéma, Thierry Congras,  
Christian Hurabielle-Péré**

*Parce que la majorité municipale ne prend pas toute la mesure de la dégradation de notre environnement et des origines de la crise sanitaire que nous vivons, parce qu'elle s'affranchit de toute réflexion relative à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, à la protection de l'étang, à la nécessité de penser notre Ville autrement, parce qu'en matière d'écologie, bien des choses restent à inventer sur notre territoire, j'ai pris la décision de poursuivre mon mandat de conseillère municipale sous la bannière de ma famille politique Europe Écologie Les Verts sur laquelle je pourrai m'appuyer afin d'être force d'initiatives et de propositions.*

*# Ma page Facebook « Balaruc-les-Bains, l'autre MAG », créée il y a un an, vous informe avec objectivité de la réalité de notre vie communale. Rejoignez-moi #*

**Catherine Fradier**

Institut de Beauté

## La Main de Jade

Soins du visage et du corps - Prothèse onguilaire  
Épilations cire et fils - Extensions cils - Maquillage - UVA...  
Cryolipolyse : Amincissement par le froid

ARTDECO



INSTITUT  
ESTHEDERM  
PARIS

Vente de Produits de Beauté, Accessoires de Mode

Ouvert du Mardi au Samedi sur RDV  
39, Avenue du Port - 34540 Balaruc-les-Bains  
(Face à la Poste)

Prise de rdv sur : [www.planity.com](http://www.planity.com)

04.34.45.73.17  
[www.maindejade.fr](http://www.maindejade.fr)



SPAR

NOUVEAU  
PROPRIÉTAIRE

44 AVENUE DE MONTPELLIER - 34540 BALARUC LES BAINS



BALARUC

*les bains*

1 GOMMEZ

Gommage fruité  
au sel de Camargue

2 BRONZEZ

en sécurité.  
SPF20 et SPF50

3 HYDRATEZ

Eau lactée et  
Soin après soleil  
ressourçant

C'EST L'ÉTÉ



Disponibles dans vos boutiques des thermes, Sévigné, O'balia  
et sur [www.balaruc-cosmetique.com](http://www.balaruc-cosmetique.com)



## Débroussaillage PENSEZ-Y AVANT CET ÉTÉ

Dans l'Hérault, le débroussaillage est une obligation, qui prend encore plus de sens cette année en raison des conditions de sécheresse actuelle. En diminuant l'intensité et la propagation du feu, le débroussaillage constitue un moyen efficace de protection des biens et des personnes.

En pratique, il s'agit d'éliminer les végétaux susceptibles de propager l'incendie. En coupant les broussailles, en élaguant les arbres, en éclaircissant la strate arborée de telle sorte qu'il n'y ait pas de continuité du feuillage, on limite la propagation de l'incendie par les cimes des arbres.

Une fois votre jardin nettoyé, les déchets verts doivent être déposés à la déchetterie intercommunale.

## Lotissement "Villas Côté Sud" UNE AIRE DE JEU POUR LES PLUS JEUNES

Le nouveau quartier "La Colline" va bientôt être équipé d'une aire de jeux pour les enfants de ce secteur. Un espace récréatif va être implanté à proximité du lotissement "Villas Côté Sud". D'une surface de 190m<sup>2</sup> et composé de 3 jeux et agrémenté de bancs et d'arbres, il va prochainement devenir le lieu de rendez-vous incontournable pour les enfants et les parents, heureux de pouvoir bénéficier d'activités de plein air épanouissantes au plus proche de leur domicile.

L'aire de jeux déplacée de la Maison du Peuple va prochainement être réimplantée à proximité du terrain de tennis.



## CŒUR DE VILLE

### Mise en beauté de la place Lucien Salette

*Durant quelques jours, la place Lucien Salette, interdite au stationnement a fait l'objet de travaux de rafraîchissement. Les services Propreté Urbaine, Espaces Verts et Signalétique s'y sont succédés pour, chacun dans leur domaine de compétence, entretenir les espaces verts, nettoyer la voirie, peindre les mobiliers urbains. Les arbres ont ainsi été taillés, les platebandes végétalisées rafraîchies. Un nettoyage complet de la place est ensuite intervenu, avant que le service Signalétique ne finalise ce lifting avec la reprise partielle de la maçonnerie, la peinture des murets et des mobiliers urbains, et pour finir la réfection du marquage au sol des places de stationnement de la place.*

*D'autres interventions ont été réalisées dans les différents quartiers, aussi bien sur les espaces végétalisés, que sur le marquage routier, la réhabilitation de mobiliers urbains : corbeilles papier, bancs publics, potelets, barrières... Des actions qui œuvrent à l'embellissement de notre commune.*

## ÉLUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER



Être au plus près  
de vos besoins !

À l'écoute des préoccupations quotidiennes des Balarucois, la Ville a mis en place des élus référents de quartier pour une citoyenneté active et plus de proximité. Ce dispositif est un axe fort de la démocratie participative à Balaruc. Il repose sur les valeurs de bien vivre ensemble, citoyenneté, écoute, bienveillance et solidarité.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- Avoir un contact privilégié pour faciliter la communication et améliorer le cadre de vie,
- Faire remonter vos problématiques du quotidien,
- Être informé de l'avancée des projets,
- Trouver ensemble des réponses adaptées à vos problèmes.

Pour contacter vos référents de quartier :

✉ [referent@mairie-balaruc-les-bains.fr](mailto:referent@mairie-balaruc-les-bains.fr)

☎ 04 67 46 81 11 / 04 67 46 81 14 /

04 67 46 81 26



### Secteur A

Pointe de presqu'île / Cœur de ville  
Au. Thermes Athéna,  
Pasteur, Bonnecage, Cadole  
Rues Stade, Vise ; Allées  
Sources, Capucines, Iris



Eddy Dorléans



Christian Lonigro

### Secteur B

Les Hespérides /

Le centre historique

Plan du Port ; Au. Gare (jusqu'à la rue des Cistes),  
Montpellier, Hespérides, Rue Cistes ;  
Lot. Cacaussels, La Despensière / Gendarmerie



Olivia Pinel



Sophie Escot

### Secteur C

Pech Meja /

ZAE /

Les Terrasses

de Thau

Au. Gare (à partir de la rue des Cistes), de la Fiau  
Chemins de la Douane, des Vignes ; Au. de la Fiau



Kévin Mourgues



Camille Vallet



Isabelle Giordano

### Secteur D

Le Mas du Padre

Route de Sète ; Chemins  
d'Aymes, Tamaris ;  
Au. Serpentin ; ZAM ; Lot.  
Les Bas Fourneaux, La Colline



Joëlle Arnoux



Claude Merieau

### Secteur E

Les Usines / Lou Planas

Au. Bassin de Thau  
Rues Ecoles, Mistral,  
Lauriers, Thym, Amandiers,  
Oliuvers, Fenouil



Céline Bernard



Elisabeth Torrent

### Secteur F

La Rêche

Route & Impasse  
Rêche ; Rues  
Lavande, Gardiole



J. Gérald Lubrano



Géraldine Astruc



Benoît Gau



SPORT

## Balaruc, terre d'accueil des sportifs

► **Labellisée « Terre de Jeux » qui valorise la dynamique sportive locale et « centre de préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024 », Balaruc-les-Bains s'impose comme une terre d'accueil pour les sportifs de haut niveau.**

Les équipes sportives de haut niveau se succèdent, ces dernières semaines, dans nos installations municipales. « La pratique étant autorisée pour les sportifs de haut niveau, ceux-ci profitent largement des équipements balarucois pour des stages de préparation à des championnats du monde » indique Dominique Curto, adjointe au maire en charge de la politique sportive et de la jeunesse.

Ces dernières semaines, le sable balarucois a ainsi accueilli les équipes de France de beach soccer, et les équipes nationales jeunes de beach handball. Sans oublier un rassemblement de sport boule en vue de prochaines compétitions internationales, qui s'est déroulé au sein du complexe sportif de Pech Meja. « L'organisation de ces stages confirme, si besoin en était, l'intérêt des fédérations françaises pour la station de Balaruc-les-Bains et ses équipements » poursuit l'élue.

Une bonne nouvelle à quelques semaines de la diffusion du catalogue référençant l'ensemble des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques Paris 2024, qui sera mis à la disposition des Comités Nationaux Olympiques et Paralympiques participant à la prochaine olympiade.

### Centre de Préparation à Paris 2024

« Dès la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo, les athlètes du monde entier vont prendre leurs marques sur le territoire français, accueillis au sein des territoires labellisés "Centre de Préparation aux Jeux", ce qui est le cas de Balaruc-les-Bains pour nos équipements de boxe et de lutte » commente Dominique Curto. « L'accueil de ces sportifs, ces dernières semaines, est donc un bon entraînement pour la destination Balaruc. Forte de ces expériences, et de l'accueil régulier d'équipes régionales au sein des thermes, la station travaille également à la création d'une offre globale pérenne en direction des sportifs incluant également des soins thermaux.

» Une étude scientifique va d'ailleurs être lancée par la Société Publique Locale des thermes afin de démontrer les propriétés des eaux thermales balarucoises sur la préparation des sportifs, qui viendrait compléter l'étude sur la gonarthrose du genou.

Des contacts ont été initiés avec une agence spécialisée dans l'organisation de séjours et d'événements sportifs pour demain faire de notre ville une véritable terre d'accueil des sportifs.

en complément

### Maison Sport Santé

OUVERTURE LE 1<sup>ER</sup> JUIN

En début d'année dernière, Balaruc-les-Bains était retenue pour accueillir une Maison Sport Santé. Aujourd'hui, ce nouveau service ouvre ses portes au public.

Cette structure qui vise, au travers d'un programme sport-santé, à accompagner les personnes souhaitant maintenir ou améliorer leur santé, par une pratique d'activité physique et/ou sportive, sera implantée au sein du Complexe Sportif de Pech Meja. Là, les personnes pourront bénéficier d'un bilan de condition physique établi par un éducateur en activité physique adaptée, nutrition et motivationnel. Un programme personnalisé leur sera ensuite proposé.

Le public visé par la Maison Sport Santé est large, des personnes souffrant de pathologies particulières et qui seront orientées vers la structure balarucoise sur prescription médicale, ou encore un public « libre » souhaitant bénéficier d'un suivi pour le commencement ou la reprise d'une activité physique adaptée à ses besoins. Les personnes ayant été atteintes par la COVID19, pourront, elles aussi, trouver au sein de la Maison Sport Santé, des conseils concernant une activité physique adaptée.

Déjà, une première action à destination des seniors balarucois s'est mise en place. Une douzaine de personnes suivent pendant 3 mois un programme "Bouger malgré ses limites".

**MAISON SPORT SANTÉ**

✉ MaisonSportSante@

balaruclesbains.org

☎ 04 67 18 42 36

## La richesse du sous-sol balarucois se confirme



Les derniers mois ont été l'occasion pour le service Archéologie de Sète Agglopôle Méditerranée, d'effectuer plusieurs chantiers de fouille sur le territoire balarucois.

« Le remplacement de la canalisation et des branchements de gaz mené rue de la République, a été l'occasion d'une intervention archéologique » indique Dominique Serres, adjointe au maire en charge de la Culture et du Patrimoine. « Elle a permis de recueillir de nombreuses informations nouvelles sur la topographie de l'agglomération antique. Des vestiges bien conservés appartenant à un édifice jusqu'alors totalement inconnu y ont notamment été découverts » explique l'élue.

Des découvertes qui viennent confirmer la richesse du sous-sol balarucois. « Notre patrimoine témoigne d'une cité dynamique et ce de l'Antiquité à nos jours » explique Dominique Serres, adjointe au maire en charge de la Culture. « Le patrimoine local englobe les richesses naturelles, ainsi que le patrimoine matériel du 20<sup>ème</sup> siècle, la culture locale, populaire ... Au regard de tout cela, la Ville a entamé une réflexion sur sa politique patrimoniale pour les années à venir. »

Connaître et documenter, protéger et intervenir ou valoriser et rendre accessible, autant de pistes de travail qui sont aujourd'hui à l'étude. Pour l'élue à la culture « dans une cité chargée d'histoire comme Balaruc-les-Bains, la culture passe d'abord par une valorisation du patrimoine. La mise en valeur du patrimoine bâti et du paysage constitue un élément important pour notre territoire. Celle-ci permet de garantir son image et son identité. »

## Le centre nautique vous accueille



Pratiquer une activité sportive n'a pas toujours été facile au cours des semaines et mois passés. Mais la pratique nautique individuelle est, elle, autorisée. Aussi, le centre nautique Manuréva a, dès le mois de mars, lancé sa saison 2021. « Dans le strict respect des mesures sanitaires, la base nautique municipale a d'abord accueilli les adhérents du club, puis les écoles balarucoises dans le cadre du sport scolaire, pour une

initiation aux activités nautiques et une sensibilisation à l'environnement marin » indique Dominique Curto, adjointe à la jeunesse et aux sports. Des activités poursuivies pendant les congés scolaires de printemps, avec, là encore, une offre adaptée aux restrictions du moment. Et l'élue aux sports et à la jeunesse de poursuivre « la Ville a souhaité, dans cette période difficile, maintenir une offre de loisirs pour les jeunes Balarucois avec l'organisation de stages et animations nautiques ». Les 7 / 13 ans s'y sont pressés pour de l'initiation à la voile ou des balades sur la lagune à bord du bateau collectif "Le Baroulaire".

Depuis, le rythme des activités ne faiblit pas avec notamment les sorties découverte de la lagune et les animations kayak paddle tous les samedis matin. Sans parler de la vie du club nautique ou de la location de matériel « Cela va aller crescendo jusqu'à cet été où, bien entendu, les marins en herbe comme les plus chevronnés pourront profiter d'une offre diversifiée » conclut Dominique Curto.

**Sorties paddle / kayak samedis, de 10h30 à 12h.**

**Tarif : 8 euros.**

**Renseignements et inscription :**

☎ 04 67 48 55 63

✉ [centrenautiquemanureva@mairie-balaruc-les-bains.fr](mailto:centrenautiquemanureva@mairie-balaruc-les-bains.fr)

ASBB VOILE

## Une autre façon de régater

Comme bon nombre d'associations, l'ASBB Voile a été contrainte de repenser ses activités. Le club dont l'activité principale est la participation et l'organisation de régates dans la lagune de Thau mais aussi en mer, compte aujourd'hui 150 membres. « En 2020, le programme des régates a été bouleversé par la pandémie, avec l'annulation de plus de la moitié des courses. Depuis le début de l'année, les courses sont interdites. Nous espérons pouvoir reprendre dès septembre avec les deux premières régates du challenge de Thau qui auront lieu à Balaruc-les-Bains » explique Jean-François Tudesq, le nouveau président de l'ASBB.

L'ASBB Voile a plus d'une corde à son arc. Elle propose désormais une nouvelle activité, la voile radio commandée. Appréciant l'esprit régata, une dizaine de compétiteurs en voile radiocommandée ont rejoint le club. Chaque jeudi après-midi, à partir des pontons du centre nautique Manuréva, ils s'adonnent à leur passion. Et le président d'expliquer « c'est une activité très technique. Les voiliers de la classe 1 mètre sont de véritables merveilles de technologie. Les manœuvres, ainsi que la tactique, exigent concentration et expérience pour mener au mieux ces petits bolides. C'est un joli spectacle accessible à tous sur la plage du club de voile ». Plusieurs membres du club seront aux Championnats de France qui aura lieu en juillet à Calais.



## TRANSPORT

### L'agence mobile SaMobilité vient à votre rencontre !



Ce véhicule dédié à la vente de titres de transport, au rechargement d'abonnement et à l'information voyageur sillonne les communes de Sète Agglopol Méditerranée. Sur place, le règlement des achats peut s'effectuer en espèces, par chèque ou carte bancaire.

### Les prochains rendez-vous du camion de l'Agence mobile à Balaruc-les-Bains

**📅 mardi 1<sup>er</sup> juin,**

**📅 mardi 22 juin.**

de 8h à 13h, Parc Charles-de-Gaulle.



## RÉNOV'OCCITANIE

### Un accompagnement personnalisé pour la rénovation énergétique

Vous avez un projet d'isolation pour votre logement ? Vous souhaitez installer des panneaux photovoltaïques ? Vous souhaitez investir dans une chaudière plus performante pour faire baisser vos factures ? Vous avez besoin de conseils juridiques, financiers et techniques ?

Quels que soient vos revenus, le guichet Rénov'Occitanie, assuré par l'association Gefosat, est le service public spécialiste de la question.

Le guichet Rénov'Occitanie vous aide dans la définition de votre projet, vous propose un conseil neutre et gratuit répondant à vos

besoins, vous informe sur les financements possibles.

### La prochaine permanence aura lieu le

**📅 vendredi 4 juin, de 9h à 12h, à l'Espace L. Michel.**

### Pour prendre rendez-vous :

☎ **04 67 13 80 90.**

### Renseignements :

✉ **eie@gefosat.org**

🌐 **http://www.gefosat.org**

## EAU POTABLE

### Permanence de Véolia Eau



La société VEOLIA EAU, délégataire du contrat de délégation du service public de distribution d'eau potable pour le compte du Syndicat d'adduction d'eau potable de Frontignan/Balaruc, assure des permanences tous les mois dans les locaux de l'espace Louise Michel.

Ces permanences sont destinées à répondre à toutes questions relatives au service de l'eau potable (demandes d'intervention, facturation, réclamations diverses,...).

Ce service à la population s'ajoute à l'accueil du public toujours en place dans les locaux principaux de Veolia Eau (rue Isaac Newton, ZAE du Mas de Klé II / Frontignan).

### La prochaine permanence :

**📅 lundi 7 juin**

**de 9h à 12h et de 13h30 à 16h45, à l'Espace Louise Michel.**

### En cas d'urgence :

### Service client de Veolia Eau

☎ **0969 329 328**

24h/24, 7j/7.

## SANTÉ

### Le Mammobile à Balaruc

La Ville de Balaruc-les-Bains accueille le Mammobile plusieurs fois par an. Ce dernier offre la possibilité à toutes les femmes de 50 à 75 ans de bénéficier d'un dépistage gratuit du cancer du sein. Installé sur la place du Mail, ce bus équipé en matériel médical attend les femmes pour un examen de dépistage du cancer du sein. Par cette action, la Ville de Balaruc-les-Bains participe activement à la lutte contre le cancer du sein.

Avec un accueil non-stop de 9h à 18h, les Balarucoises ont la possibilité d'effectuer un mammoth, c'est-à-dire une radiographie des 2 seins. Totalement indolore, le test ne dure qu'une vingtaine de minutes.

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous n'avez ni symptôme, ni facteur de risque autre que votre âge, une mammographie tous les deux ans, complétée si nécessaire par une échographie, est recommandée.

Pour rappel, si le cancer du sein, première cause de décès par cancer chez les femmes, se déclare dans huit cas sur dix à plus de 50 ans. Un dépistage précoce permet de le guérir neuf fois sur dix.

Le Mammobile sera à Balaruc le mercredi 23 juin prochain. Alors n'hésitez pas à venir au Mammobile quand vous le désirez !

**📅 mercredi 23 juin**

**de 9h à 18h, Place du Mail.**

*Examen médical gratuit ouvert à toutes les Balarucoises de 50 à 75 ans, et sans rendez-vous.*



## MOBILITÉ

### LOUEZ VOTRE "VÉLO SAM"



Le réseau Sète Agglopol Mobilité innove et propose la location longue durée de vélos à assistance électrique, "Le Vélo SAM".

De plus en plus populaire, le vélo à assistance électrique est le mode idéal pour se déplacer librement. Il offre une flexibilité dans les déplacements, sans subir les contraintes du trafic routier. Permettant de parcourir en moyenne 6 à 7 km en 20 minutes, il est, en plus d'être économique et écologique, un bon moyen pour pratiquer une activité régulière.

Ce service de location de vélos longue durée permet à chacun d'expérimenter un vélo à assistance électrique pendant une

longue période, et pourquoi pas l'adopter définitivement en en faisant l'acquisition.

### Le Vélo Sam, pour qui ?

Toutes personnes de 16 ans et plus résidant dans une des communes de l'Agglopol.

### Tarifs en fonction de la durée de la location :

3 mois	6 mois	9 mois
90 €	170 €	240 €

Pour constituer votre dossier, rendez-vous sur **🌐 www.levelosam.fr**.

Une fois le dossier validé, le futur acquéreur recevra un mail l'informant du rendez-vous fixé pour récupérer son vélo.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES dématérialisation des procus

Il est désormais possible de faire une demande de procuration depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone. À la clé : un gain de temps, tant pour les électeurs que pour les services municipaux pour lesquels le traitement des procurations sera dématérialisé et simplifié.

Le principe est simple : l'électeur qui veut établir une procuration se connecte sur le site [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) pour s'y inscrire. Il recevra un numéro de dossier qu'il devra présenter dans un gendarmier. Après vérification de l'identité, la demande sera immédiatement transférée, de façon dématérialisée, vers la commune d'inscription de l'électeur.

Cette procédure partiellement dématérialisée est complémentaire à la procédure papier d'établissement des procurations de vote, qui perdure au profit des électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voie numérique.

En outre, l'électeur sera informé par courrier électronique de l'avancée de sa procédure et sera assuré de la bonne prise en compte de sa procuration, même si elle est faite peu de temps avant l'élection.

Autre nouveauté pour ce double scrutin, chaque électeur pourra être titulaire de 2 procurations.

[www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

## CITOYENNETÉ Le recensement citoyen



*Le recensement citoyen est une démarche administrative à effectuer obligatoirement par chaque jeune français dans les 3 mois qui suivent ses 16 ans. Passé ce délai, le jeune doit l'effectuer en régularisation, avant ses 25 ans.*

*Cette démarche a pour but :*

- d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans ;
- d'obtenir une attestation de recensement. Cette pièce est généralement demandée pour certaines démarches comme l'inscription aux examens, la conduite accompagnée, le code ou le permis de conduire.

Qui peut venir ?

*Le recensement est la seule démarche qui peut être accomplie par le mineur directement.*

*Si l'intéressé ne peut faire lui-même cette démarche, elle peut être accomplie par son représentant légal (parents, tuteur...). Pièces à fournir ?*

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport en cours de validité
- Un justificatif d'état civil (livret de famille des parents ou acte de naissance si né sur une autre commune)
- Un justificatif de domicile.



### CITOYENNETÉ

## Élections Régionales et Départementales

Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Ce scrutin double permettra d'élire les conseillers régionaux et les conseillers départementaux du canton de Frontignan.

Ces deux collectivités territoriales sont largement ancrées dans notre quotidien

#### Le Conseil Régional a compétence en matière de :

- développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ;
- logement et à d'amélioration de l'habitat ;
- politique de la ville et de rénovation urbaine ;
- emploi, orientation et formation professionnelles. Il assure la construction, l'entretien et l'équipement des lycées et participe au financement des sites d'enseignement supérieur ;
- transports : la Région est l'autorité organisatrice de l'intégralité de la mobilité interurbaine. Elle aménage et exploite les ports maritimes de commerce.

#### Les compétences du Département concernent :

- La politique de Solidarité et de cohésion territoriale en faveur de l'enfance, des personnes handicapées, des seniors, ainsi que le versement des prestations légales d'aide sociale ;
- l'éducation avec la construction, l'entretien et l'équipement des collèges ;
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours gère les sapeurs-pompiers du département.
- Le Département a également une compétence culturelle (création et gestion des bibliothèques de prêt, des services d'archives, de musées, protection du patrimoine...).

#### Rappel des impératifs sanitaires aux électeurs :

- Se munir de son propre stylo afin d'émarger
- Port du masque obligatoire, respect des consignes sanitaires et mesures barrières essentielles (lavage des mains, règles de distanciation...).
- Attendre son tour à l'extérieur (3 électeurs simultanément par bureau). Les électeurs les plus fragiles seront prioritaires.

les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h. Les opérations électorales se dérouleront dans le même lieu. Un parcours fléché propre à chaque scrutin, affecté d'un code couleur particulier, sera mis en place.

## NUMÉROS UTILES

### urgences

- **Gendarmerie**  
Tél. : 17 ou 04 67 78 72 66  
bta.balaruc-les-bains@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- **Perte cartes de crédits**  
Tél. : 0 892 705 705
- **Service information escroqueries**  
Tél. : 0 811 020 217
- **Pompiers**  
Tél. : 18
- **SAMU**  
Tél. : 15 (112 par téléphone mobile)
- **Maison Médicale de Garde**  
de Sète et du bassin de Thau  
> semaine : de 20 h à 24 h  
> samedi : de 12 h à 24 h  
> dimanche et jours fériés : 8 h à 24 h.  
Centre Hospitalier de Sète et du bassin de Thau Boulevard Camille Blanc - Sète.  
Tél. : 04 67 46 55 86
- **Planning Familial** / Montpellier  
Tél. : 04 67 64 62 19
- **GrDF**  
> Urgence Gaz naturel  
Tél. : 0 800 47 33 33  
> Raccordement gaz naturel  
Tél. : 0 810 224 000  
> Contrat gaz naturel ou électricité  
Tél. : 09 69 324 324  
www.dolcevita.gazdefrance.fr
- **ErDF**  
Tél. : 09 726 750 84

### justice

- **Conciliateur de justice**  
auprès du Tribunal d'Instance de Sète  
M. J.L. Juan  
Tél. : 06 11 13 03 71.

### services publics

- **Hôtel de Ville - Accueil**  
Tél. : 04 67 46 81 00  
Fax : 04 67 46 81 09
- **Service Police Municipale**  
Mairie  
Tél. : 04 67 46 81 01  
06 83 81 67 34 (pour une urgence, après 17h30).
- **Espace Louise Michel**  
Rue des Écoles - Quartier des Usines  
Services Enfance, jeunesse, Écoles, CCAS  
Tél. : 04 67 80 71 50
- **Pôle Municipal** (ZAE)  
Direction des services Techniques / Urbanisme, Services Hygiène / restauration, Informatique  
Tél. : 04 67 80 92 00
- **Pôle Technique Municipal** (ZAE)  
Tél. : 04 67 80 92 00
- **Centre Nautique Manuréva**  
Tél. : 04 67 48 55 63
- **Service des Sports**  
Tél. : 04 67 80 92 24
- **Service Culture**  
Tél. : 04 67 80 92 18
- **Crèche / Halte Garderie "Les Moussaillons"**  
Tél. : 04 67 18 48 28
- **Office de Tourisme**  
Pavillon Séuigné  
Tél. : 04 67 46 81 46
- **Centre de Secours** (ZAE)  
Tél. : 04 67 18 15 10
- **Thau Agglo**  
Tél. : 04 67 46 47 48
- **Pôle déchets - Thau Agglo**  
Tél. : 04 67 46 47 20
- **Médiathèque de Balaruc**  
Tél. : 04 67 43 23 45.

## état civil

### NAISSANCES

Eve ABAH • Cæsar DOMENICHINI • Arthur MARIOU ROUDIER • Nino VALENTI • Eric-Andrei LUCA-ILIE • Ana TASEER SORANO • Tyam DEMAY • Gabrielle BAILLY • Léana BERGHOUT Clémence VIDOU • Débora FREITAS DE BRITO • Tom BERNARDET • Akxel BERNARDET.

### MARIAGE

Cécile GAIRAUD & Thierry COURS.

### DÉCÈS

Gérard RICHARDET • Charles GOSSET • Georges OSTROVICK • Simone PLAN, veuve SCRIPZAC • Odile GOSSET, veuve HÉBERT • Thierry MIMARD • Robert CLAMENS • Gérald MAZZOCCO • Antoinette FONT, veuve CURBILIÉ • André PELLETIER • Josette DELTOUR, veuve BALDET • Philippe HOANG • Etienne TOLMAU • Marie-Chantal FLUCHAIRE, épouse MATHÉ • Gilbert DANGUY • Christophe LEFRANÇOIS • Jean MAZZINI • Marie PRONOST, épouse PERRET • Robert GOT.

## DES PERMANENCES POUR LES ÉLUS

Le Maire et les Adjointes vous reçoivent sur rendez-vous uniquement.

**Pour prendre rendez-vous avec le Maire : 04 67 46 81 11**

**Gérard CANOVAS** maire de Balaruc-les-Bains.  
**Laure SORITEAU** conseillère municipale déléguée au Développement Médico-Thermal.  
**Thierry COURS** conseiller municipal délégué à la Médecine Thermale et Activités Complémentaires.

**Pour prendre rendez-vous avec les Adjointes : 04 67 46 81 14**

**Dominique SERRES** adjointe à la Culture, aux Fêtes, au Patrimoine et aux Anciens Combattants.  
**Didier CALAS** adjoint à la communication, au Marketing et aux Technologies Numériques.  
**Angel FERNANDEZ** adjoint à l'Habitat, Urbanisme, Aménagement.  
**Stéphane ANTIGNAC** Adjoint au maire délégué à l'Écologie, l'Environnement et Cadre de Vie.

**Pour prendre rendez-vous avec les Adjointes : 04 67 46 81 26**

**Geneviève FEUILLASSIER** adjointe à l'Administration générale et aux solidarités.  
**Christophe RIOUST** adjoint à la Tranquillité publique, à l'Occupation du Domaine Public et Mobilité.  
**Brigitte LANET** adjointe au Tourisme, au Développement Économique, au Commerce et Artisanat.  
**Dominique CURTO** adjointe aux Sports, à l'Enfance et Jeunesse.

Chaque mois, au cours de la première semaine, les permanences des élus se tiennent à l'Espace Louise Michel (rue des Écoles / quartier des Usines).

## LES ÉLUS DE QUARTIER

Pour contacter votre élu de quartier

04 67 46 81 11 /  
04 67 46 81 14 /  
04 67 46 81 26



contact@ville-balaruc-les-bains.com

Merci de mentionner votre quartier de résidence.

# MOTRIO

## GARAGE SEBASTIEN LANNEAU

simplifions l'entretien auto

- DIAGNOSTIC
- MECANIQUE
- ELECTRICITE
- VEHICULE NEUF



### 04 67 48 55 42

- REPROGRAMMATION MOTEUR
- CONVERSION BIO-ETHANOL E85

Garage.lanneau@gmail.com

55 Route de la Réche 34540 Balaruc Les Bains



# SIBELCO

## EUROPE

Usine implantée à Balaruc-les-Bains depuis 1923

- MINÉRAUX INDUSTRIELS
- PURIFICATION DES EAUX
- TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Renseignez-vous pour vos besoins en minéraux industriels naturels au :  
110, Chemin d'Aymes - BP3 - F 34540 Balaruc-les-Bains  
Tél : 04 67 18 45 45 - Fax : 04 67 15 45 40



# L'Atelier de la Tielle

## maison Dasse

### Balaruc

Tél. 04 67 36 20 97

www.tielledasse-balaruc.fr

Ouvert 7j/7 de 7h à 20h

SAS LITOTA - Rte de Sète - Plan de la gare - 34540 Balaruc les Bains



## Les poissons du Soleil

AQUACULTURE MARINE

1, Rue des Trimarans - 34540 BALARUC LES BAINS - France  
Tel +33 4 67 48 56 77 - contact@poissons-soleil.com  
www.poissons-soleil.com

# ALLO 7 NET

Entreprise spécialisée depuis 1978  
« Bien Nettoyer Est un Métier  
Nettoyer C'est Faire Durer »

Nettoyage / Entretien tous locaux	Immeubles / Bureaux / Banques
Nettoyage toutes surfaces vitrées	Nettoyage / Entretien / Fleurissement des monuments funéraires
Nettoyage location saisonnière	Entretien / Création / Tonte jardins

du particulier au professionnel  
allosetenet@gmail.com  
06 12 85 27 03  
Balaruc - Sète - Bassin de Thau

## REYNAUD IMMOBILIER

### Transaction - Gestion - Syndic - Location

Que vous souhaitiez VENDRE ou ACHETER, l'agence et son équipe sont à votre service pour vous aider à réaliser vos projets immobiliers.

Une garantie d'assistance dans les domaines immobiliers sur le bassin de Thau

www.reynaud-immobilier.fr - reynaudje@wanadoo.fr  
19 av. Raoul Bonnezeau - BP31  
34540 BALARUC LES BAINS - ☎ : 04.67.43.23.05

## Chez Lyli

### VENTE DE PRODUITS RÉGIONAUX

Rond-point Carrefour D2  
34540 BALARUC LES BAINS  
06 69 75 35 28  
Livraison

TOUS LES MOIS ARRIVAGE DE VIANDE DE L'AVEYRON  
Fruits et légumes - Fleurs - Plants - Potager - Vins - Oeufs  
Volailles - Arbres : Oliviers, Agrumes, Sapins - Chrysanthèmes  
PIERRES DÉCORATIVES

# CASINO

## *Balaruc les bains*



**125 MACHINES À SOUS  
JEUX TRADITIONNELS  
ROULETTE ELECTRONIQUE  
RESTAURANT PRANA**

TÉL:04 67 48 00 56 - AUTOROUTE A9 SORTIE 33  
RUE DU MONT SAINT-CLAIR - 34540 BALARUC-LES-BAINS

Prise d'identité obligatoire. Accès réservé aux personnes majeures et non interdites de jeu.

Jouer comporte des risques : endettement, dépendance... - Appelez le 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé).